



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CALVADOS

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 13 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Avis de fin de pollution de l'air par des particules en suspension sur le département du Calvados

Aujourd'hui, vendredi 13 décembre 2013, les niveaux de particules en suspension dans l'air, sur le département du Calvados, sont passés en dessous du seuil de **50 microgrammes** par mètre cube d'air (50 µg/m³), dans les différentes stations de mesure du réseau Air COM (réseau de surveillance de la qualité de l'air en Basse-Normandie). Les conditions météorologiques prévues pour les 24 heures à venir permettent un retour à une situation de bonne qualité de l'air

La procédure d'alerte des populations concernées est donc levée dans le département du Calvados.

Coordonnées du Bureau de la communication interministérielle de Préfecture

rue Saint-Laurent, 14038 Caen cedex

Stéphanie BOULENT DE LA FUENTE

Téléphone : 02 31 30 66 12 // 06 80 48 12 28

stephanie.boulent@calvados.gouv.fr – www.calvados.gouv.fr